

« L'assurance du chantier de construction ou de renovation »

Première Chambre - Cour d'Appel de Paris

Éscaliers 2

MATIN Accueil à partir de 8 h 30.

9 heures Ouverture des Assises
par Monsieur Jean-Claude MAGENDIE,
Premier Président de la Cour d'Appel de Paris.

Intervention de Maître Christian CHARRIERE-BOURNAZEL,
Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de la Cour d'Appel de Paris.

Présentation de la journée
par Monsieur Fabrice JACOMET,
Président de « Justice Construction ».

Présentation de la matinée
par Monsieur Jean-Claude RIGUET,
Vice-Président de « Justice Construction ».

**L'ASSURANCE OBLIGATOIRE :
LE SYSTEME INSTITUTE EN 1978 ET SES MODIFICATIONS**

par Monsieur le Professeur Georges DURRY,
Président honoraire de l'université Panthéon-Assas (Paris II)
Ancien Président du Bureau Central de Tarification.

DÉBAT

**LES POLICES ET LES GARANTIES FACULTATIVES
DANS LE DOMAINE DE LA CONSTRUCTION**

par Monsieur le Professeur Jérôme KULLMANN,
Professeur à l'université de Paris-Dauphine
Directeur de l'Institut des Assurances de Paris
Président de l'Association Internationale de droit des assurances.

DÉBAT

— DÉJEUNER LIBRE —

APRÈS-MIDI

Présentation de l'après-midi
par Maître Jean-François PÉRICAUD
Vice-Président de « Justice Construction ».

**LES PRINCIPALES REGLES APPLICABLES
AUX GARANTIES OBLIGATOIRES ET FACULTATIVES**

par Monsieur Jean-Luc BOUGUIER,
Responsable du Service Cassation et arbitrage
à la Mutuelle des Architectes Français (M.A.F.).

DÉBAT

L'ASSURANCE DE DOMMAGES-OUVRAGE : QUESTIONS ACTUELLES

Les dernières évolutions réglementaires

par Monsieur François-Xavier AJACCIO,
Responsable du Pôle juridique et de veille réglementaire à la Société Mutuelle
d'Assurance du Bâtiment et des Travaux Publics (S.M.A.B.T.P.).

Les dernières évolutions jurisprudentielles

par Monsieur Michel KLEIN,
Directeur des contrats à la M.A.F.

DÉBAT

L'ASSURANCE DE RESPONSABILITE DECENNALE : QUESTIONS ACTUELLES

par Monsieur le Haut Conseiller Bernard BOUBLI,
Conseiller Doyen honoraire de la cour de Cassation
Avocat associé du Cabinet CAPSTAN.

DÉBAT

CLÔTURE DES TRAVAUX

par Monsieur Fabrice JACOMET,
Président de « Justice Construction ».

— 18 heures : Cocktail au « Self Harlay » du Palais de Justice —

COLLOQUE : ENTRÉE LIBRE de 8 h 30 à 18 h 00

Cocktail : Adhérents : 30 € - Non-adhérents : 35 €

Renseignements : 01 34 71 90 70

